

HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°54 - 4 octobre 2019

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



FRANCE U18M
TOURNOI INTERNATIONAL HANDBALL

23 24 25
OCTOBRE
2019

FRANCE - HONGRIE
PORTUGAL - RÉP. TCHÈQUE

HANDBALL
U18M

JE RÉSERVE

Site internet / Billetterie : www.tiby-handball.com

VAL D'OISE
Complexe Luc-Abalo - CDFAS à Eaubonne (95) à 20min de Paris

une nouvelle tête à la ligue



Suite à la démission d'Angélique Spincer de son poste de cadre technique de la ligue, son remplacement a été effectué.

Et c'est donc Michaël Zinga qui reprend sa charge de responsable du site d'accession (Chatenay-Malabry) du pôle espoirs féminins et de ses missions autour de la filière féminine.

Michaël sera également amené à avoir des missions de formation de cadres.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre structure.

compte-rendu de réunion du bureau directeur

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 2 octobre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique ANSQUER, Marie-José GAUDEFRY & Nathalie LASSALLE (en audio-conférence)

MM. Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS (en audio-conférence) & Georges POTARD

Invités : MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR

Excusé : M. Robert LAFOND

La séance débute à 18h30.

sommaire

Ressources humaines ligue

- Arrivée de Michaël Zinga p. 1

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (02/10/2019) p. 1

Commissions

- COC
 - poules des délayages régionaux (U15 fém. & masc.) p. 4
 - poule du championnat corpo. p. 4
 - gymnases sans colle p. 5

Évènement territoire

- Tournoi international Pierre-Tiby 2019
 - affiche p. 6
 - billetterie et programme p. 7

Formation

- Colloque des entraîneurs Pierre-Tiby 2019 (Inverser le rapport de force en défense) p. 8

Billetterie officielle FFHandball

- Golden League (5 janvier) p. 10



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

île de France

FINALITÉS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ULTRA-MARINS / MÉTROPOLITAINS 2020

- > Compte tenu de l'indisponibilité de la Halle Carpentier et de Coubertin à Paris, la mairie de Créteil a été sollicitée pour accueillir l'évènement en juin 2020. Nous venons de recevoir son accord à ce sujet pour mettre à disposition le Palais des Sports de Créteil pour ces finalités de juin prochain.

Nicolas Hachette, directeur de l'évènement, a mis en place une rencontre des responsables des différents secteurs de la ligue et de la fédération concernés par cette organisation mardi 8 octobre prochain à 14 heures.

INSTITUT DE FORMATION FRANCILIEN

- > On constate une trop faible mobilisation de notre public autour de nos offres de formation. Le président de la ligue observe à cette occasion que la construction de l'Institut francilien de formation repose sur un système économique et financier performant. Nous prévoyons d'engager beaucoup de dépenses, notamment de mobilisation de RH, pour nous contenter de ce résultat d'étape.

Il invite les pilotes de ce chantier, à s'inscrire dans une démarche beaucoup plus dynamique, car nous savons combien sont prégnants les besoins de développement de compétences, autant :

- Sur les bancs dans l'encadrement de tous les niveaux, ce qui vise indéniablement à améliorer la qualité de la pratique,
- Que sur le plan des nouvelles pratiques, comme Babyhand et/ou Handfit par exemple. Elles permettent de fidéliser, en amont et en aval, la chaîne des licenciés, en portant le développement de notre discipline.

Il rappelle que, dans nos demandes ANS handball (ex-CNDS), le territoire à positionné des dossiers de financement sur ces activités, et nous relevons beaucoup de demandes des comités et des clubs qui se tiennent sur la même ligne. De ce point de vue, il y a donc des besoins de formations derrière chaque dossier et chaque club. Chaque responsable doit être conscient qu'il faudra rendre compte des mises en œuvre début 2020 !

Au total, s'il observe qu'avec leurs collègues des clubs et des comités, Monique Ansquer et Daniel Deherme ont produit un travail remarquable de construction d'un plan de formation, dans son agenda et dans la distribution des rôles, donc dans son inhérente ingénierie, il leur demande de se concentrer maintenant sur la promotion de nos offres. Elle nécessite de dépasser une offre statique à travers nos canaux classiques. Elle exige le déclenchement d'une approche plus dynamique de notre public, allant véritablement chercher les postulants par des contacts plus directs.

Rappel des plannings Titre 3 et Titre 4

| dates | T4 | T3 |
|----------------------|------------|------------|
| Fin des inscriptions | 28/10/2019 | 28/10/2019 |
| Sélection | 05/11/2019 | 04/11/2019 |
| Positionnement | 03/12/2019 | 21/11/2019 |
| Début de formation | 04/12/2019 | 22/11/2019 |
| Fin de formation | avril 2021 | avril 2021 |

FORMATION FFHANDBALL

- > Le centre de formation fédéral confirme la réunion des ITFE (instituts territoriaux de formation et de l'emploi) les 2 et 3 octobre prochain, puis celles à venir des 6 et 7 novembre 2019 et des 5 et 6 février 2020.

Ce temps sera consacré à la mise en place des équipes de pilotage des titres 4, 3, 2, au partage d'expérience entre ITF dans cette phase de déploiement et au lancement des travaux de productions pédagogiques collectives. Ce séminaire sera très opérationnel et à vocation principalement « pédagogique ». Il s'adresse aux responsables pédagogiques des ITFE et aux coordinateurs des titres 4 et 3 (1 seul par titre et territoire).

Par ailleurs, les 13 et 14 novembre prochain les responsables administratifs et financiers se réuniront autour « entre autres » du paramétrage du SI Agate et se préparer à son ouverture. En charge pour la ligue : Monique Ansquer et Daniel Deherme CTS.

RECRUTEMENT FEMMES RATP

- > La RATP organise avec le Paris 92, Pôle Emploi et une association d'insertion (Job Odyssée) une journée recrutement femmes pour la RATP, au Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux, le 14 novembre prochain (10h-18h). Une proposition d'ateliers "intelligents" et "sportifs" seront proposées aux candidates qui vont se présenteront. Ateliers simples, ludiques et non "pénalisants" (pas de jugement ni d'évaluation possible).

Le principe général de cette journée est de trouver de potentielles futures collaboratrices pour la RATP (politique de féminisation de l'entreprise alliant sport et accès des femmes aux métiers de conducteurs métro/bus, agents de sûreté, managers d'exploitation, maintenance). Une réunion préparatoire avec les partenaires cités ci-dessus, a eu lieu le 27 septembre.

La ligue y mandatera un agent de développement.

Le comité 92 pourra s'y associer s'il le souhaite en détachant lui aussi un ou une collaboratrice.

PROJET DES GARES SPORTIVES

- > Le président est invité à venir participer à la réunion de présentation du projet de Gares Sportives (cf. CR de notre dernier BD). Elle se déroulera le jeudi 10 octobre 2019 à 14h30 heures à la Région Île-de-France à Saint-Ouen.

Cette réunion sera l'occasion de préciser les contours du projet, notamment la cartographie des gares franciliennes concernées, le déploiement envisagé pour les « gares sportives », et d'échanger sur les perspectives de partenariat entre la Région Île-de-France et le mouvement sportif.

La réunion sera pilotée par Madame la Directrice des Sports, des Loisirs et de la Citoyenneté.

COMMISSION TERRITORIALE RÉCLAMATIONS ET LITIGES

- > La liste des membres de la CTRL pour la saison 2019-2020 est présentée au BD pour validation :

Benard Nathalie
Bensoussan Thierry
Brillouet Yann
Cocheteux Bernard
Dujardin Robert - Président
Dupau Charles
Ferrier Eduardo
Gaertner Michel
Gourinel Jérémy
Grout Michel
Lebon Philippe
Tessier Michel

➡ Le bureau directeur valide cette liste.

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

- > La **composition de la commission territoriale de discipline** pour la saison 2019-2020 a été validée, dans le format suivant, par le comité directeur territorial du 24 septembre 2019 en réunion à Paris :

Président : Claude Selaquet.

Vice-présidents(tes) : Philippe Vallet (membre/instructeur), Maryse Pivonet et Pascal Coclet

Membres : Céline Lafois, Sliman Mameri, Laurence Didiere, Maryse Lyzee, Didier Masera, Michaël Abreu, Hervé Proux, Laëtitia Papineau, Sylvie Delhomme, Patrick Cohen-Skalli, Patricia Leroux, Thomas Vonlanthen, Loïc de Labarthe, Béatrice Blazak, Josiane Barbeau.

Membres/instructeurs : Djamel Ouahbrache, Manuel Pereira, Patrick Couillet, Christian Plas, Christian Durand, Dominique Juillard, Pierre Porcher, Damien Blanchet, Olivier Buy, Jean-Pierre Iriate, Max Journo.

Secrétaire/membre/instructeur : Pascal Guille

- > La **composition de la sous-commission départementale de discipline du Val-d'Oise** pour la saison 2019-2020 a été validée, dans le format suivant, par le comité directeur territorial du 24 septembre 2019 en réunion à Paris :

Président : Pascal Coclet

Vice-Président : Laëtitia Papineau

Membres : Sylvie Delhomme, Damien Blanchet (instructeur), Olivier Buy (instructeur), Patrick Cohen-Skalli, Pascal Guille (instructeur), Jean-Pierre Iriate (instructeur), Max Journo (instructeur), Patricia Leroux, Thomas Vonlanthen.

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

1. Dans le cadre de la territorialisation de l'arbitrage francilien, un questionnaire de recensement des activités liées à l'arbitrage au sein des comités est mis en œuvre (Rafik Heddid). Lien : <https://forms.gle/JbKGAURSpLNrgXeK9>
2. Le HB Brie 77 souhaite la mise en œuvre du règlement des arbitres régionaux par virement bancaire. Il lui sera rappelé, par le président de la commission territoriale d'arbitrage, que le règlement mis en place et confirmé lors de notre dernière assemblée générale régionale reste d'actualité, sans dérogation. Tous les clubs se sont mis au diapason sans problèmes particuliers, depuis 2 saisons que le règlement des arbitres régionaux directement par le club *in situ* a été mis en place.

COMMISSION TERRITORIALE STATUTS ET RÈGLEMENTS – QUALIFICATION DES MUTATIONS

- > La commission qualifications de la ligue (Marie-José Gauderoy présidente Commission Territoriale Statuts et Réglementation), vient de rappeler aux clubs, que la qualification des mutations applique l'article A52.2 des règlements généraux de la fédération :

Avis de changement de club

L'avis de changement de club pré-renseigné est envoyé automatiquement par courrier électronique (sur leur boîte officielle) au club quitté (la date d'envoi dans la boîte officielle du club est archivée et la lecture du courrier peut être vérifiée) pour signifier la démission du licencié ; à la ligue dont dépend le club quitté ; à la FFHandball ; à la ligue du club d'accueil ; au club d'accueil.

La date d'envoi de cet avis est la date de transmission par le club d'accueil, du dossier complet de demande de mutation.

Le dossier est considéré transmis complet : après téléchargement du dernier des documents administratifs nécessaires (justificatif d'identité, document médical, titre administratif, et tous documents requis par la réglementation) ; après que le club a validé informatiquement la demande de licence (création, renouvellement ou mutation), après transmission des éventuels paiements requis par la réglementation.

Dans ce contexte, la ligue ne peut qualifier une mutation qu'après avoir reçu le paiement ou la preuve du paiement du droit de mutation.

La ligue rappelle qu'elle détient encore en attente quelques dossiers incomplets au sens défini ci-dessus. Les clubs concernés ont été informés par le secrétariat de la ligue. Il leur appartient de régulariser cette situation rapidement et, surtout, de ne pas faire jouer les joueurs ou joueuses éventuellement concernés sous peine de sanction (match perdu par pénalité).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE

- > Le bureau directeur fait le récapitulatif des principaux thèmes qui feront l'objet d'échanges avec les administrateurs régionaux, samedi 5 octobre, notamment la demande d'autorisation de procéder à un vote électronique des clubs franciliens, sur une modification de notre règlement intérieur.

Elle concernera la diminution – de 5 semaines à 16 jours – du délai de présentation à la ligue, par les comités départementaux, avant l'assemblée générale régionale chargée de les entériner, de leur binôme les représentant au conseil d'administration de la ligue.

La séance s'achève à 20h45.



Georges POTARD
Président

COMPOSITION DES POULES DE DÉLAYAGES RÉGIONAUX MOINS DE 15 ANS (week-ends des 5-6/10, 12-13/10 & 19-20/10/2019)

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



| POULES | | | | | |
|----------------|-----------------------------|---------|----------------|-----------------------------|---------|
| POULE 1 | | | POULE 2 | | |
| 1 | HBC SERRIS VE | 5877072 | 1 | STELLA SP. ST-MAUR | 5894007 |
| 2 | AULNAY HB | 5893009 | 2 | ENT. ACADEMIE PARIS GALAXY | 5875056 |
| 3 | LE CHESNAY YHB | 5878012 | 3 | HBC DU BOURGET | 5893015 |
| 4 | CSA KREMLIN-BICÊTRE | 5894005 | 4 | USJM HB MITRY-MORY | 5877021 |
| POULE 3 | | | POULE 4 | | |
| 1 | ENT. ÉVRY / CORBEIL | 5891015 | 1 | CERGY HB | 5895062 |
| 2 | VILLIERS EC | 5894035 | 2 | ES VITRY | 5894040 |
| 3 | ENT. 92 SUD | 5892019 | 3 | HB BRIE 77 | 5877083 |
| 4 | ENT. HB SEINE-ET-OISE | 5878004 | 4 | CM AUBERVILLIERS | 5893008 |
| POULE 5 | | | POULE 6 | | |
| 1 | CSM FINANCES | 5875001 | 1 | ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES | 5878027 |
| 2 | ISSY-PARIS HAND | 5892045 | 2 | ENT. NOISY-LE-GRAND / GAGNY | 5893005 |
| 3 | ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES | 5878072 | 3 | BOIS-COLOMBES SP. | 5892010 |
| 4 | BLANC-MESNIL SP. | 5893012 | 4 | US CRÉTEIL | 5895036 |



| POULES | | | | | |
|----------------|----------------------------|---------|----------------|--|---------|
| POULE 1 | | | POULE 2 | | |
| 1 | PARIS SG | 5875071 | 1 | US LAGNY-MONTÉVRAIN | 5877016 |
| 2 | ENT. MASSY OUEST ESSONNE | 5891001 | 2 | ENT. MONTFERMEIL / LIVRY-GARGAN | 5893022 |
| 3 | TORCY HB MLV | 5877034 | 3 | ENT. ASNIÈRES / COLOMBES | 5892001 |
| 4 | ASV CHATENAY-MALABRY | 5892005 | 4 | ENT. ROISSY / PAYS-DE-FRANCE | 5895020 |
| POULE 3 | | | POULE 4 | | |
| 1 | US CRETEIL HB | 5894003 | 1 | BOIS-COLOMBES SP. | 5892010 |
| 2 | SAVIGNY HB 91 | 5891034 | 2 | PARIS SC | 5875056 |
| 3 | ENT. HB OUEST-YVELINES | 5878002 | 3 | BLANC-MESNIL SP. | 5893012 |
| 4 | CSM FINANCES | 5875001 | 4 | LES CLAYES-SOUS-BOIS HB | 5878013 |
| POULE 5 | | | POULE 6 | | |
| 1 | US IVRY | 5894004 | 1 | TREMBLAY-EN-FRANCE HB | 5893034 |
| 2 | AC BOULOGNE-BILLANCOURT | 5892002 | 2 | CS MONTERELAIS | 5877023 |
| 3 | UMS PONTAULT COMBAULT | 5877029 | 3 | VILLIERS EC | 5894035 |
| 4 | HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY | 5895025 | 4 | RUEIL AC | 5892026 |
| POULE 7 | | | POULE 8 | | |
| 1 | ENT. HB SEINE-ET-OISE | 5878054 | 1 | ENT. ÉLITE VAL-D'OISE | 5895021 |
| 2 | AS ST-OUEN-L'AUMÔNE | 5895023 | 2 | ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / GRAND PARC | 5878041 |
| 3 | VILLEMOMBLE HB | 5893055 | 3 | HBC SERRIS VE | 5877072 |
| 4 | STELLA SP. ST-MAUR | 5894007 | 4 | CHAVILLE HB | 5892011 |

COMPOSITION DE LA POULE DU CHAMPIONNAT SPORT EN ENTREPRISE



| POULE UNIQUE | |
|--------------|-------------------------------|
| 1 | AS Bon Conseil 5875054 |
| 2 | AS Banque de France 5875057 |
| 3 | AS Accenture 5875078 |
| 4 | Barjots ESSEC Team 5875082 |
| 5 | Rondelle HBC 5875084 |
| 6 | ESCP Europe HB Alumni 5875087 |
| 7 | Ponts HB Vieux 5875089 |
| 8 | Médias HBC 5875093 |
| 9 | Licorne HBC 5875094 |
| 10 | Exempt |

LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE



Paris (75)

- Paris 17^e => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18^e => gymnase Poissonniers

Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagneux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Courtry => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

Yvelines (78)

- Bonnières => Complexe sportif de la Vallée
- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Mantes-la-Jolie => usage limité aux résines en spray
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbaoron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Menecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Ris-Orangis => Tous les gymnases de la ville
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville
- Viry-Chatillon => tous les gymnases de la ville

Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache & Palais des sports
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)

- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



- **USAGE DE LA RÉSINE** (article 88.3 des règlements généraux de la FFHand-ball) écriture 2019-2020

88.3 Usage des colles et résines

88.3.2 Interdiction des colles et résines non lavables à l'eau

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- le responsable de salle du club recevant doit mettre gratuitement à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite « lavable à l'eau ». Ces flacons, contenant le même produit, seront déposés à la table de marque.

Si le club recevant ne fournit pas de colle ou résine dite « lavable à l'eau », il lui est infligé une sanction financière dont le montant correspond à celui de la sanction financière pour forfait isolé à son niveau de jeu.

Si l'une des deux équipes refuse de jouer avec de la colle ou la résine lavable à l'eau, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), alors les juges-arbitres devront mentionner, sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe.

Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixées par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour) alors les juges-arbitres devront mentionner,

sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe. Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixées par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

Le Conseil départemental
soutient le sport en Val d'Oise

val
d'oïse 
le département

23 24 25
OCTOBRE
2019

FRANCE U18M
TOURNOI INTERNATIONAL HANDBALL

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ HANDBALL 95, SACRE BLEU ET LA LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE HANDBALL. Graphisme réalisé par : **DIXUIT**

tiby
VAL D'OISE

HANDBALL
U18M

SITE INTERNET / BILLETTERIE
www.TIBY-HANDBALL.com



FRANCE - HONGRIE
PORTUGAL - RÉP. TCHÈQUE

CDFAS À EAUBONNE (95) - À 20MIN DE PARIS



PARTENAIRES FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

FOURNISSEURS



PARTENAIRES TIBY HANDBALL



FFHANDBALL

La Team TIBY est heureuse de vous présenter son offre club pour la 17^e édition du tournoi.

Nous apportons une grande importance à la participation des clubs franciliens dans cette fête du handball.

Les 23, 24 et 25 octobre 2020, la Team TIBY vous a préparé une tonne de surprises pour vous faire vivre une expérience unique. Venez défier les clubs voisins, dans la bonne ambiance grâce à des nouvelles animations et des stands de mini-jeux sur le thème du Handball.

TARIF GROUPE SPÉCIAL CLUBS FRANCILIENS :

Entrée simple : 4 €/personnes

Entrée et repas : 10 €/personnes

UNE ENTRÉE OFFERTE TOUTES LES 10 PLACES ACHETÉES.

INSCRIPTION :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=cgZSITE4IUKHG45778TfytaLB-faPidKkLfsEwUnWaBUMjR-CVzZVNUILQ1VRV00wMjdXU0FLVU5YUS4u>

Pour toute demande d'informations :

06 80 15 37 57 ou 5895000.com@ffhandball.net.

PROGRAMME :

Mercredi 23 octobre :

18h00 Portugal - Hongrie

20h15 France - Rep. Tchèque

Judi 24 octobre :

18h00 Portugal - Rep. Tchèque

20h15 France - Hongrie

Vendredi 25 octobre :

18h00 Hongrie - Rep. Tchèque

20h15 France - Portugal

tiby HANDBALL U18M

VAL D'OISE

FRANCE - HONGRIE
PORTUGAL - RÉP. TCHÈQUE

Complexe Luc Abalo - CDFAS à Eaubonne (95) à 20min de Paris
Site internet / Billetterie : www.tiby-handball.com

| | |
|---|------------|
| PLEIN TARIF +12 ans | 10€ |
| LICENCIÉ Avec justificatif | 8€ |
| ENFANT -12 ans | 5€ |
| FAMILLE 4 personnes - 2 enfants mini. | 25€ |
| GROUPE 8 personnes | 50€ |
| PACK 2J 2 journées au TIBY | 15€ |
| PACK 3J Les 3 jours au TIBY | 20€ |

En vente sur **wozevent**

val d'oise le département **FFHANDBALL**

COLLOQUE DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



23 24 25
OCTOBRE
2019



HANDBALL
U18M

tibby

VAL D'OISE

INVERSER LE RAPPORT DE FORCE EN DÉFENSE

ÉCLAIRAGE DU HAUT-NIVEAU CHEZ LES JEUNES
ET LE SECTEUR PROFESSIONNEL

avec

ÉRICK MATHÉ (meilleur entraîneur Lidl Starligue 2018-2019),
ÉRIC QUINTIN (entraîneur équipe de France U18), STÉPHANE IMBRATTA,
JÉRÉMIE ROUSSEL, SAFWANN KHOUDAR, DANIEL DEHERME

CDFAS – 64 rue des Bouquinvilles – 95600 Eaubonne

SDIS du Val-d'Oise – 35 avenue de la Division-Leclerc – 95350 St-Brice-sous-Forêt

val
d'oise
le département
CDFAS

val
d'oise
SDIS



| | | | |
|--------------------------------|--|--|---|
| Service de formation | Encadrer la compétition | | |
| Code | OF-ENT6 | | |
| Intitulé | Colloque des entraîneurs Pierre-Tiby 2019 – Inverser le rapport de force en défense : éclairage du haut-niveau chez les jeunes et le secteur professionnel | | |
| Objectif(s) / Développement HB | Proposer une formation continue thématique et permettre de recycler les diplômés fédéraux Professionaliser les entraîneurs franciliens inscrits dans le perfectionnement sportif | | |
| Public(s) visé(s) | Entraîneurs, bénévoles, arbitres | | |
| Prérequis | aucun | | |
| Compétences visées | Créer et animer un réseau d'entraîneurs Approfondir ses connaissances sur le jeu Développer de nouvelles approches pédagogiques Observer des matchs internationaux de jeunes | | |
| Contenus de la formation | mercredi 23 octobre | jeudi 24 octobre | vendredi 26 octobre |
| | | CDFAS 9:00 : entraînement EdF U17 Comment gérer, équilibrer ou déséquilibrer les rapports de force en Jeunes ? Identifier les SF indiv et inter-indiv prioritaires dans la formation du jeune ? <i>É. Quintin</i> 10:30 : retour sur la séance et échanges avec les stagiaires | SDIS 10:00 : Préparation des rapports de forces défensifs pour gagner un match <i>J. Roussel</i> |
| | CDFAS 16:00 : Ouverture 16:30 : Analyse des rapports de force en LNH : – identifier les projets d'attaque et de défense les plus utilisés – préparation d'un match (construction de la gestion des rapports de force avant et pendant le match) <i>É. Mathé</i> | CDFAS 14:00 Comment gérer, équilibrer ou déséquilibrer les rapports de force en jeunes ? Identifier les SF indiv et inter-indiv prioritaires dans la formation du jeune ? <i>D. Deherme</i> 16:00 : Qu'est-ce que le « combat » défensif ? Chez le jeune, comment aborder et construire le combat défensif vers le niveau professionnel <i>S. Imbratta</i> | CDFAS 13:00 : Récit du match + retour sur les contenus de la séance d'entraînement <i>J. Roussel</i> 16:00 : Analyse des rapports de force en D2F/N1F : – identifier les projets d'attaque et de défense les + utilisés – préparation d'un match : construction de la gestion des rapports de force avant et pendant le match <i>S. Khoudar</i> |
| | 18:00 : Portugal vs Hongrie 20:15 : France vs République Tchèque | 18:00 : République Tchèque vs Portugal 20:15 : France vs Hongrie | 18:00 : Hongrie vs République Tchèque 20:15 : France vs Portugal |
| Moyens & méthodes pédagogiques | Apports théoriques, présentation de situations pédagogiques, débats et échanges, observation de matches internationaux | | |
| Évaluation / certification | Présentiel | | |
| Responsable | Daniel Deherme (CTS) | | |
| Coordonnateurs | Samy El Jammal & Marina Colmet | | |
| Formateurs | Érick Mathé (Chambéry SMBHB, Lidl StarLigue), Éric Quintin (CTS), Stéphane Imbratta (CF Tremblay-en-France HB), Jérémie Roussel (Massy EHB, ProLigue), Safwann Khoudar (Ent. Noisy / Gagny, N1F), Daniel Deherme (CTS) | | |
| Organisme de Formation | ITFE - ligue Île-de-France HB | | |
| Volume horaire | 20 h | | |
| Dates & lieu | 23-25 oct 2019 au CDFAS (Eaubonne, 95) & au SDIS Val-d'Oise (St-Brice-sous-Forêt, 95) | | |
| Effectif(s) | 100 places | | |
| Frais pédagogiques | 150 € pour les animateurs de handball, les entraîneurs régionaux et les auditeurs libres 195 € pour les entraîneurs inter-régionaux inclus : colloque, places pour les 6 matches, repas jeudi midi et vendredi midi | | |
| Inscription | Via google form : https://forms.gle/gezt9tjRK6EwHdBs8 Date limite : 21 octobre 2019 | | |
| Renseignements | Pédagogique : Marina Colmet, m.colmet@handball-idf.com Administratif : Claudia Cordani, 5800000.formation@ffhandball.net | | |



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Dimanche 05 Janvier 2020

**14h30 : Match sans la France
et
17h00 : Match avec la France**



BON DE COMMANDE FAMILLE DU HANDBALL



HANDBALL : GOLDEN LEAGUE MASCULINE 2020
AccorHotels Arena - PARIS
Dimanche 05 Janvier 2020

FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / SERBIE

COORDONNÉES

Raison Sociale _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____
si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____ Ville _____

Tel. _____

E-mail _____ @ _____

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

| | Tarif pour les 2 Matches | | | TOTAL TTC | |
|------------------------|--------------------------|--------------|-------|----------------------------------|--------|
| | PLEIN TARIF | TARIF REDUIT | QT. | QT. | EN € |
| CAT OR | 70,00€ | 65,00€ | _____ | _____ | _____€ |
| CAT 1 | 50,00€ | 40,00€ | _____ | _____ | _____€ |
| CAT.2 | 40,00€ | 30,00€ | _____ | _____ | _____€ |
| CAT.3 | 25,00€ | 20,00€ | _____ | _____ | _____€ |
| CAT.4 | 15,00€ | 10,00€ | _____ | _____ | _____€ |
| E-ticket | | | | <input type="checkbox"/> Gratuit | |
| Envoi par courrier DHL | | | | <input type="checkbox"/> 30€ | |
| TOTAL TTC BILLETTERIE | | | | _____€ | |



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

- (1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.
- (2) Par chèque. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à billetterie@ffhandball.net, (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le _____ à _____ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CO*